

**Réunion des États de l'aire de répartition pour le Plan d'action pour  
lutter contre les prélèvements de viande sauvage aquatique en Afrique  
de l'Ouest**

*Saly, Sénégal, 7 septembre 2023*

---

CMS/WA-AWM-AP/Doc.5/Rev.1

**PROJET DE PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LES PRELEVEMENTS DE VIANDE  
D'ANIMAUX SAUVAGES AQUATIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**Contexte**

Un premier projet de plan d'action présenté dans ce document a été rédigé par les membres du groupe de travail sur la viande sauvage aquatique de la CMS, comme demandé par la COP13. Ce projet a ensuite été discuté lors [d'une série de réunions en ligne qui se sont déroulées sur trois mois \(de juin à août 2023\)](#). La révision résultante du projet actuellement contenu dans [UNEP/CMS/COP14/Doc.30.1.2/Rev.1 Viande sauvage aquatique](#) est présentée dans ce document.

Une révision du Plan d'action, reflétant ce qui a été convenu lors de cette réunion en personne, sera présentée à la COP14 de la CMS pour adoption.

## PROJET DE PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LES PRELEVEMENTS DE VIANDE D'ANIMAUX SAUVAGES AQUATIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

1. Dans la majeure partie de l'Afrique de l'Ouest, les animaux sauvages aquatiques sont chassés ou capturés de façon opportuniste et leur viande, certaines parties de leur corps et/ou leurs œufs sont consommés à des fins de subsistance locale, utilisés à des fins traditionnelles ou échangés pour obtenir des revenus. Les espèces aquatiques, notamment les mammifères, les reptiles, les poissons éla-smobran-ches et les oiseaux aquatiques, régulièrement capturés dans les écosystèmes marins, côtiers et fluviaux. Le prélèvement et la consommation, dans ces écosystèmes est très répandue. Dans certains endroits, les prélèvements de viande d'animaux sauvages se poursuivent depuis des millénaires et constituent une ressource importante pour les communautés en matière de nutrition, de revenus et d'identité culturelle. Cependant, la pression liée à la sécurité alimentaire, dans certains cas, et les possibilités économiques liées à l'exploitation de la faune sauvage à plus grande échelle, dans d'autres, ont conduit à une exploitation non durable de certaines espèces inscrites sur les listes de la CMS.
2. Le présent plan d'action sur la viande d'animaux sauvages aquatiques en Afrique de l'Ouest vise à attirer l'attention des politiques et des scientifiques sur ces prélèvements dans la région et, si dans la mesure du possible, à prendre des mesures pour une gestion durable des activités. Dans certains cas, cela nécessitera des changements significatifs dans le comportement des communautés. Dans d'autres cas, les communautés peuvent fournir des orientations pour une gestion future qui respectera les traditions locales et préserve les espèces aquatiques importantes et leurs habitats.
3. Le plan d'action est divisé en cinq thèmes :
  - a) Réfléchir sur les connaissances scientifiques et identifier les insuffisances scientifiques
  - b) Comprendre les raisons et les pressions (flottes de pêche en eaux lointaines, migrations internes, déclin des écosystèmes) et élaboration de solutions
  - c) Comprendre les interactions entre la pêche et l'environnement (aux niveaux national et international) et création de liens plus étroits
  - d) Promouvoir des solutions impulsées par la communauté, rédiger et mettre en application les lois si nécessaire ; et,
  - e) (Intitulé du cinquième thème à insérer après la rencontre présentielle)

Chaque thème met l'accent sur le renforcement indispensable des capacités (locales et régionales), tout en indiquant des orientations claires pour le financement et l'appui au renforcement des capacités. Cela reflète le besoin pressant d'une approche ascendante et communautaire, qui donne aux communautés de la région la capacité d'exploiter les informations et de s'attaquer aux prélèvements non durables de viande d'animaux sauvages aquatiques.

4. Le plan d'action a été élaboré dans le cadre d'une série de quatre ateliers en ligne portant sur chaque thème et d'un atelier final en présentiel visant à dégager un consensus sur l'ensemble du processus.
5. Le processus a utilisé un projet de plan d'action élaboré par les membres du Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques (AWM WG) afin de soutenir les Parties qui sont des États de l'aire de répartition de la CMS lors des négociations sur ce plan d'action.

## Vision

Accomplir des progrès tangibles vers une gestion durable du prélèvement de la viande d'animaux sauvages aquatiques en Afrique de l'Ouest et préserver un état de conservation positif de toutes les espèces inscrites sur les listes de la CMS concernées.

### Thème 1 : Réfléchir sur les connaissances scientifiques et identifier des insuffisances scientifiques

Les espèces aquatiques, y compris les mammifères, les reptiles, les poissons élasmobranches et les oiseaux aquatiques, sont régulièrement capturées dans les écosystèmes marins, côtiers et fluviaux. Le prélèvement et la consommation de viande d'animaux sauvages aquatiques dans ces écosystèmes sont très répandus. La recherche et les actions engagées pour la rendre accessible devraient être orientées pour aider les États de l'aire de répartition et les communautés à lutter contre les prélèvements non durables de viande sauvage aquatique.

Objectif thématique quinquennal : **Mettre les connaissances scientifiques à la disposition des États de l'aire de répartition en Afrique de l'Ouest et encourager la collecte d'informations pour combler les lacunes de dans ces connaissances**

Action	Activités	Responsable(s)	Calendrier	Ressources nécessaires
1. Consolider les connaissances scientifiques sur l'impact du prélèvement d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande sur les espèces inscrites sur les listes de la CMS	1.1. Créer des fiches scientifiques d'une page reprenant les connaissances scientifiques établies pour chaque pays, avec des liens vers les documents publiés et dans la langue appropriée pour chaque pays	Groupe de travail de la CMS sur la viande d'animaux sauvages aquatiques (AWM WG)	2024	Temps de recherche documentaire et de rédaction
	1.2. Distribuer les fiches scientifiques d'une page à tous les États de l'aire de répartition concernés par le plan d'action	Secrétariat de la CMS	2024	Temps de travail du personnel du Secrétariat
2. Identifier et combler les lacunes dans les connaissances scientifiques	2.1. Financer et recruter un coordinateur régional pour soutenir les points focaux de la CMS dans la mise en œuvre du plan d'action.	Bailleurs de fonds et points focaux de la CMS en Afrique de l'Ouest	2024	Salaire et frais connexes (bureau, voyages, etc.)
	2.2. Évaluer les connaissances scientifiques par rapport à la répartition connue des espèces dans chaque État de l'aire de répartition et identifier les lacunes de connaissances	Points focaux de l'Afrique de l'Ouest de la CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO	2024-2026	Temps de travail interne
	2.3. Recenser et approcher	AWM WG	2024	Temps de travail

les institutions scientifiques clés et organiser des activités de collectes de fonds à leur endroit pour les encourager à soutenir le plan d'action en menant des projets de recherche essentiels sur les lacunes les plus pressantes en matière d'informations, par exemple :

- a. sur les aspects socioculturels du prélèvement et de la consommation de viande d'animaux sauvages aquatiques, y compris le rôle des systèmes de tabous ;
- b. sur les rôles nutritionnels de la viande d'animaux sauvages aquatiques ;
- c. sur les évaluations quantitatives de la consommation et du commerce de viande d'animaux sauvages aquatiques afin de mieux en comprendre la demande et les circuits commerciaux ;
- d. sur la durabilité écologique des prélèvements actuels, ainsi que sur les paramètres et processus démographiques et sur les stratégies de gestion fondées sur la science qui sont nécessaires pour surmonter les problèmes, notamment face aux effets des changements climatiques sur les habitats ;
- e. sur la conception et l'expérimentation de méthodes de pêche visant à minimiser et, à terme, à éliminer la mortalité des prises accidentelles ;

interne du AWM WG pour appuyer les efforts de collecte de fonds et susciter des engagements en vue de commencer les activités de recherches scientifiques

- f. sur l'utilisation de viande d'animaux sauvages aquatiques comme appât pour d'autres types de pêche commerciale et sur la possibilité d'utiliser d'autres appâts pouvant être obtenus de manière durable ;
- g. sur les voies migratoires de la mégafaune aquatique, afin de mieux comprendre le rôle de l'immigration et de l'émigration dans l'exploitation des populations d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande

<p>2.3. Encourager la mise en place et l'expansion de réseaux d'experts compétents et d'acteurs locaux ayant des informations importantes, en particulier, mais pas exclusivement au sein du Groupe de travail de la CMS sur la viande d'animaux sauvages aquatiques et le Réseau d'Abidjan sur la faune sauvage aquatique (travaillant en étroite collaboration avec d'autres grands réseaux en Afrique de l'Ouest) afin d'aider les États de l'aire de répartition à mettre en œuvre le plan d'action</p>	<p>AWM WG</p>	<p>2024-2029</p>	<p>Temps de travail interne du AWM WG</p>
---	---------------	------------------	---

**Thème 2 : Comprendre les raisons et les pressions liés au prélèvement de la viande d'animaux sauvages aquatiques**

Il est important de comprendre les facteurs et les pressions qui s'exercent sur les prélèvements de viande d'animaux sauvages aquatiques dans la région et au sein des communautés pour concevoir des programmes d'atténuation. Il convient donc de rassembler et de diffuser des informations permettant d'approfondir ces données.

Objectif thématique quinquennal : **Approfondir la compréhension des facteurs et des pressions liés au prélèvement d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande afin de concevoir des solutions plus éclairées**

Action	Activités	Responsable(s)	Calendrier	Ressources nécessaires
3. Mieux comprendre les causes profondes de la surexploitation d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande dans la région	3.1. Rédiger une fiche d'information d'une page sur l'importance de la viande d'animaux sauvages aquatiques en tant que source d'alimentation locale les régions de l'Afrique de l'Ouest, en indiquant les espèces privilégiées dans certains pays, en mettant l'accent sur les espèces protégées et les espèces les plus touchées, en faisant connaître la situation sur le terrain afin de soutenir les autorités compétentes et de leur permettre de prendre des mesures	Instituts de recherche, ONG et agences gouvernementales compétentes, avec le soutien du AWM WG	2025	Temps de recherche documentaire et de rédaction
	3.2. Rechercher et publier des documents sur la relation entre l'offre, la demande et les avantages des prélèvements illégaux d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande	AWM WG travaillant en étroite collaboration avec les institutions de recherche de l'Afrique de l'Ouest	2025	Temps de recherche documentaire et de rédaction, financement pour la collecte de données sur le terrain et la traduction
	3.3. Rechercher et publier des documents (en français et en anglais) favorisant une meilleure compréhension de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et les flottes de pêche artisanale dans la région par les flottes de pêche en eaux lointaines en lien avec la sécurité alimentaire, et lorsque cette information n'est	AWM WG travaillant en étroite collaboration avec les institutions de recherche de l'Afrique de l'Ouest	2025/2026	Temps de recherche documentaire et de rédaction financement pour la collecte de données sur le terrain et la traduction

	pas disponible, insister sur la nécessité de collecter des données			
	3.4. Rédiger un résumé d'une page sur la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques de la région face aux effets des changements climatiques et à la perte de biodiversité	AWM WG en collaboration avec les points focaux de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO dans chaque pays (rassembler tout le corps des chercheurs)	2025	Temps de recherche documentaire, de rédaction et de traduction
4. Mieux comprendre les facteurs sociaux, politiques et institutionnels des prélèvements illégaux d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande dans la région	4.1. Créer, pour chaque pays, un résumé d'une page sur les systèmes socio-écologiques de la région, en mettant l'accent sur la gestion traditionnelle de la faune sauvage et la gouvernance en la matière		2026	Financement pour la collecte de données complémentaires Temps de recherche documentaire de rédaction et de traduction
	4.2. Créer un résumé d'une page sur les tendances démographiques résultant de la croissance des populations humaines et des migrations internes de ces populations	Points focaux de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO avec le soutien de la société civile et des institutions de recherche	2026	Financement pour la collecte de données complémentaires Temps de recherche documentaire de rédaction et de traduction
5. Diffuser des informations essentielles aux responsables politiques, aux agences de pêche et aux gestionnaires de la vie sauvage dans toute la région	5.1. Développer une stratégie pour la diffusion des informations générées dans le cadre des actions 1, 2, 3 et 4, (local, régional, national etc.)	AWM WG en collaboration avec les points focaux de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO	2024	Financement pour l'allocation des ressources au niveau régional pour la mise en œuvre de la stratégie (pour le AWM WG et les points focaux nationaux)
	5.2. Élaborer une stratégie de collecte de fonds pour soutenir la stratégie de diffusion, en ciblant et en travaillant avec les donateurs et les bailleurs de fonds (FEM, Banque de l'Union africaine, etc.)	Secrétariat de la CMS en collaboration avec le Secrétariat de la CEDEAO	2024	Financement des ressources régionales de la stratégie (pour le groupe de travail AWM et les points focaux nationaux)

et en coordonnant avec les stratégies régionales pertinentes (telles que la stratégie ouest-africaine de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages de la CEDEAO).

5.3 Rassembler les informations résumées et publiées générées dans le cadre des actions 1, 2, 3 et 4, les résumer dans des formats appropriés pour différents publics et les distribuer aux institutions nationales de la pêche et de la faune dans toute la région (comme défini dans la stratégie @5.1). Générer des propositions de financement pour soutenir les points focaux afin d'augmenter les capacités régionales.

AWM WG en collaboration avec les points focaux de la CMS et d'autres institutions et acteurs (ONG, etc.) à déterminer dans la stratégie elle-même

202526 en vue de la COP de la CMS probablement en 2026

Financement des ressources régionales de la stratégie (pour le AWM WG et les points focaux nationaux)

### **Thème 3 : Comprendre les interactions entre la pêche et l'environnement (aux niveaux national et international) et création de liens plus étroits**

La viande d'animaux sauvages aquatiques a souvent été négligée parce qu'elle n'a pas été considérée comme relevant du mandat des autorités de la pêche ou de l'environnement, alors qu'elle englobe à la fois l'un et l'autre. En raison de la complexité des facteurs catalyseurs de la pêche en particulier, il est indispensable que toutes les agences acquièrent une meilleure compréhension de la biodiversité de la faune aquatique de la région ainsi que des incohérences dans sa gestion.

Objectif thématique quinquennal : **Mieux comprendre l'importance mondiale des activités de pêche de la région, remédier aux incohérences en matière de gestion et exploiter les possibilités de synergies et d'amélioration de la gestion**

Action	Activités	Responsable(s)	Calendrier	Ressources nécessaires
6. Évaluer le potentiel de la région en matière de lutte contre la perte de biodiversité de la faune	6.1. À partir des informations fournies dans les actions 1 et 5, approfondir les recherches et rédiger un résumé de trois pages sur la richesse	AWM WG et les institutions universitaires et de recherche régionales, ainsi que les	2025	Temps de recherche documentaire et de rédaction



aquatique au niveau mondial	de la biodiversité de la faune aquatique et des stocks halieutiques de la région, sur l'importance de ces deux éléments pour la sécurité alimentaire et la stabilité économique, et sur le rôle que jouent les écosystèmes aquatiques d'Afrique de l'Ouest dans un contexte écologique plus large, tout en références importantes avec les conventions internationales (CITES, CBD, etc.)	institutions techniques chargées de la gestion de la biodiversité de la faune aquatique et de la pêche		
	6.2. Créer un résumé d'une page sur les différentes agences internationales, régionales et nationales et les ONG travaillant spécialement dans l'environnement (CEDEAO, UA, BAD, FAO, etc.) et identifier les incohérences	AWM WG en collaboration avec les points focaux de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO	2024	Temps de recherche et de rédaction
	6.3. Créer un résumé d'une page sur les possibilités, pour les agences internationales, régionales et nationales, de mieux lutter contre les prélèvements illégaux d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande	AWM WG en collaboration avec les points focaux de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO	2024	Temps de recherche et de rédaction
7. Comprendre en quoi les accords multilatéraux relatifs à l'environnement permettent de lutter contre les prélèvements illégaux d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande	7.1. Créer une fiche d'information d'une page sur les mandats de la CITES, de la CMS et de l'ABC (Convention d'Abidjan) et sur les rôles des Parties et des observateurs afin d'envoyer un signal fort avec des détails efficaces pour susciter l'action de l'agence	AWM WG en collaboration avec les points focaux de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN et FAO	2024	Temps de recherche documentaire et de rédaction
8. Élargir le plan d'action pour tenir compte des interconnexions et des possibilités	8.1. Organiser une réunion virtuelle des acteurs de l'ensemble de la région pour explorer les possibilités de synergies entre les agences et élargir	Les points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, ABC, Ramsar, IUCN	202726	Temps de travail de l'agence + accès interne

le plan d'action en  
conséquence

et FAO

#### Thème 4 : Promouvoir des solutions impulsées par la communauté, rédiger et mettre en application les lois

[Insérer ici un résumé du thème, sous la forme d'un court paragraphe, lorsque le plan d'action aura été discuté et finalisé]

Objectif thématique quinquennal : **Favoriser les solutions portées par les communautés, tout en renforçant la législation et les capacités d'exécution au besoin**

Action	Activités	Responsable(s)	Calendrier	Ressources nécessaires
9. Favoriser les solutions portées par les communautés	9.1. Identifier, documenter et publier des exemples de bonnes pratiques en matière de conservation d'espèces et de gestion appropriée de la viande sauvage aquatique menées par les communautés dans toute la région, afin de les utiliser comme outil de sensibilisation (décideurs politiques et communautés).	AWM WG en collaboration avec les points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, IUCN et FAO	2025	Temps de travail du personnel + accès interne
	9.2. Aller au contact de ces communautés pour tirer des enseignements et trouver des solutions qui peuvent être appliquées ailleurs	AWM WG en collaboration avec les points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, IUCN et FAO	2026	Frais de terrain (déplacements et ateliers) Temps de travail du personnel + accès interne
	9.3. Reformuler les informations produites par les actions 1, 5 et 6 et les traduire dans les langues locales appropriées	AWM WG en collaboration avec les points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, IUCN et FAO	2026	Temps de travail du personnel + accès interne Coût lié aux traductions
	9.4. Élaborer et mettre en œuvre un programme spécifique pour diffuser ces leçons acquises auprès d'autres	AWM WG en collaboration avec les points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS,	2027	Frais de terrain liés à la diffusion de l'information auprès des

	communautés, afin d'encourager l'adoption à plus grande échelle des solutions-menées par les communautés (notamment par le biais de radios communautaires, de brochures, etc.)	CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, de la région ainsi que l'UICN et la FAO		communautés Temps de travail du personnel + accès interne
10. Accroître le niveau d'engagement politique pour prévenir, combattre et éradiquer les prélèvements illégaux de la viande d'animaux sauvages aquatiques	10.1. En s'appuyant sur les stratégies internationales et régionales existantes, établir et mettre en œuvre une stratégie globale de lutte contre le braconnage des animaux sauvages dans chaque pays, axée sur l'engagement avec les communautés	Points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, de la région ainsi que l'UICN et la FAO avec le soutien du AWM WG	2027	Frais de terrain des consultants, des ateliers etc Temps de travail du personnel + accès interne
	10.2. Élaborer un plan régional et des outils d'appui et de renforcement des capacités des institutions nationales pour garantir une application et une surveillance concrètes et efficaces des mesures de lutte contre les prélèvements illégaux de la viande d'animaux sauvages aquatiques	Points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, de la région ainsi que l'UICN et la FAO avec le soutien du AWM WG	2027	Frais de terrain, des ateliers etc Temps de travail du personnel + accès interne
	10.3. Créer une synergie d'action dans la région pour soutenir les Etats dans l'atteinte des objectifs 30x30 de la CDB relatifs aux aires protégées et à la conservation communautaire adéquate dans la région avec l'implication des communautés locales, en tenant compte des aspects socio-économiques et écologiques ainsi que la gouvernance participative.	Points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, de la région ainsi que l'UICN et la FAO avec le soutien du AWM WG	2027	Frais de terrain, des ateliers etc Temps de travail du personnel + accès interne

**Thème 5 : [A finaliser]**

[Insérer ici un résumé du thème, sous la forme d'un court paragraphe, lorsque le plan d'action aura été discuté et finalisé]

Objectif thématique quinquennal : **[A finaliser]**

**[NB : Les actions 11 et 12 seront discuté en détails lors de la rencontre physique]**

Action	Activités	Responsable(s)	Calendrier	Ressources nécessaires
11. [A finaliser]	11.1. Renforcer les capacités, l'information et la sensibilisation des différents groupes communautaires au niveau local	Points focaux de l'Afrique de l'Ouest de CMS, CITES, Convention d'Abidjan, Ramsar, l'UICN et FAO	2027	Temps de travail du personnel + accès interne
	11.2. Élaborer un programme environnemental d'éducation et de communication afin de promouvoir des changements positifs dans les attitudes et les comportements en vue de réduire le prélèvement de la viande d'animaux sauvages aquatiques.	[A finaliser]	[A finaliser]	[A finaliser]
12. [A finaliser]	12.1 Recenser les partenaires financiers ayant des intérêts géographiques et thématiques convergents pour la conservation de la viande d'animaux sauvages aquatiques	[A finaliser]	[A finaliser]	[A finaliser]
	12.2 Créer une base de données pour la mobilisation des ressources financières	[A finaliser]	[A finaliser]	[A finaliser]
	12.3 Mettre en place le cadre institutionnel pour une gestion transparente et durable des ressources financières acquises	[A finaliser]	[A finaliser]	[A finaliser]
	12.4 Promouvoir auprès des partenaires financiers la stratégie pour la recherche de financements	[A finaliser]	[A finaliser]	[A finaliser]